



**Aux maires de l'Allier
aux Associations des Maires et des Maires ruraux de l'Allier,**

Moulins, le 5 mai 2020,

Mesdames et Messieurs les élus de nos communes,

L'opération « reprise du 11 mai » est en train de s'avérer être ce que l'on pouvait craindre : une souffrance collective infligée par une décision prise d'en haut, ne tenant pas compte des réalités sanitaires, sociales, et pédagogiques.

C'est un **contresens sanitaire** : ce n'est pas nous qui le disons, ce sont le Conseil scientifique pourtant nommé par le président de la République lui-même qui a tenu à rendre public son opposition à cette réouverture, c'est l'Ordre des médecins, ce sont les syndicats de médecins. Et l'ensemble de ces prises de positions est antérieur à l'apparition de pathologies infantiles liées au Covid, diagnostiquées depuis ...

Il n'est d'ailleurs pas besoin d'être épidémiologiste pour s'étonner des injonctions contradictoires : interdiction des rassemblements de plus de 10 personnes mais organisation de rassemblement d'enfants allant jusqu'à 15 enfants plus les adultes...

Ce contresens est dû au **contresens social** : au lieu d'encadrer l'économie pour sauvegarder le nécessaire et lutter contre l'épidémie, on veut à tout prix « relancer la production ». D'où la réouverture prioritaire des crèches et des écoles maternelles et primaires.

Il entraîne un **contresens pédagogique** : nous ne préconisons nullement de ne rien faire ce mois de mai. Il y aurait au contraire nécessité d'organiser l'accueil sécurisé, par petits groupes, des élèves en difficulté, la récupération des « décrocheurs », le suivi des élèves en difficulté sociale et/ou familiale, des élèves en situation de handicap, dans le premier et le second degré. Le dispositif voulu d'en haut empêche de faire correctement ce travail.

Pire encore : la réouverture des maternelles et des CP va imposer aux enfants des conditions draconiennes qui risquent de porter atteinte à leur équilibre, sans garantir pour autant la sécurité sanitaire. Rouvrir une école maternelle en interdisant tout contact et tout jeu collectif est une atteinte à ce qu'est l'école et à ce qu'est un enfant, qui risque d'avoir des conséquences. C'est en effet ce qu'impose le protocole de 62 pages du ministère, protocole évolutif qui, deux jours après sa publication, était déjà modifié pour préciser que le port du masque serait obligatoire aux enseignants en entrant en classe, mais pas en faisant classe, allez comprendre...

Il n'y a pas de journée où nous ne recevions d'appel ou de courrier de collègues angoissés, et cela de manière aggravée quand s'y ajoute une pression hiérarchique en mode « petit soldat ».

Il ne nous semble pas opportun que les élus des communes mettent en oeuvre ce triple contresens voulu d'en haut. A ce jour nous savons que la commune de Commentry refuse de rouvrir ses écoles avant le 2 juin, que Bourbon l'Archambault ne rouvre pas ses petites et moyennes sections de maternelles le 11 mai. Par contre, chaque commune pourrait organiser avec les écoles des accueils limités de suivi pédagogique nécessaire, sans s'imposer et imposer aux enfants, aux familles, aux personnels, souffrance, angoisse, contrainte et danger sanitaire.

En vous positionnant aux côtés des besoins sociaux, sanitaires et pédagogiques réels, vous avez un grand rôle à jouer dans la protection des populations, la protection des enfants et la défense de ce que doit être un service public.

Nous ne prétendons en rien vous dicter vos décisions, mais nous attirons votre attention sur l'importance du moment présent.

Recevez nos salutations républicaines et démocratiques,

Pour le Conseil Départemental de de la FSU de l'Allier,
Vincent Prémey, secrétaire départemental